



HAL
open science

Objectivité scientifique et positionnement d'auteur

Francis Grossmann

► **To cite this version:**

| Francis Grossmann. Objectivité scientifique et positionnement d'auteur. 2018. hal-01910520

HAL Id: hal-01910520

<https://hal.science/hal-01910520>

Preprint submitted on 1 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

[Version préliminaire – réf. de la version parue : Grossmann, F. (2017). Objectivité scientifique et positionnement d'auteur. In Schnedecker, C. et Aleksandrova, A. (dir.), *Le doctorat en France : mode(s) d'emploi*, Bruxelles, pp.97-112.

Grossmann Francis
Lidilem, E.A. 609
Univ. Grenoble Alpes

Objectivité ne signifie pas impartialité mais universalité
Raymond Aron (*Introduction à la philosophie de l'histoire*)

Objectivité scientifique et positionnement d'auteur

1. Introduction

Tout jeune chercheur impliqué dans une recherche destinée à être communiquée à d'autres, que ce soit avant, pendant ou après le doctorat, endosse à un moment donné de son parcours un rôle d'auteur scientifique. Cette place nouvelle n'est pas facile à occuper, en raison de la double contrainte qu'elle provoque. *Être auteur*, dans les représentations collectives, c'est imprimer sa marque ou son style, et donc faire preuve de personnalité, sinon d'originalité ; mais *être scientifique*, c'est plutôt, selon l'image qu'on s'en fait généralement, faire preuve d'objectivité, ce qui dans les représentations sociales implique une suspension du jugement, avec comme corrélat une forme d'effacement énonciatif : l'auteur scientifique devrait, selon la formule, laisser *les faits parler d'eux-mêmes*, plutôt que d'exprimer son propre point de vue. Si de nombreux travaux (Rinck, 2010 pour une synthèse) ont permis de montrer que la mise entre parenthèses de toute subjectivité dans les textes scientifiques relevait du mythe, il reste néanmoins difficile pour l'apprenti chercheur d'affirmer un positionnement propre en respectant les conventions de l'écriture scientifique, d'ailleurs loin d'être homogènes d'une discipline à l'autre (et même d'un auteur à l'autre). Dans ce qui suit, nous nous efforçons de préciser d'abord la nature de ce que l'on nomme *objectivité scientifique*, puis nous définirons quelques-unes des formes que prend le positionnement d'auteur, en regard de notions apparemment antonymiques, comme celles d'effacement énonciatif, ou d'absence de point de vue. Il s'agit au bout du compte de fournir quelques éléments pouvant aider à mieux comprendre la nature de l'écriture scientifique.

2. Qu'est-ce que l'objectivité scientifique ?

Le *Petit Robert* définit l'objectivité comme étant « la qualité de ce qui donne une représentation fidèle d'un objet ». Le même dictionnaire mentionne en premier lieu, pour illustrer cette définition, l'objectivité scientifique, la science incarnant l'idéal ultime d'objectivité. Il nous renvoie

ensuite à *impersonnalité*, ce qui peut laisser croire que l'objectivité exige une mise entre parenthèse de la personnalité de l'observateur, et par conséquent, de celle du locuteur ou du rédacteur qui rend compte de la réalité observée. On voit comment on peut glisser imperceptiblement de la notion de « représentation fidèle » à celle d'une forme de désengagement de l'énonciateur. Or, il suffit de réfléchir un instant pour se rendre compte que la relation entre les deux notions n'est pas aussi évidente qu'elle n'y paraît. Ainsi, je peux proférer une bêtise en effaçant toute trace apparente de subjectivité dans une assertion, comme par exemple :

(1) Tous les Anglais sont roux.

A l'inverse, il est aussi possible de faire un constat scientifique sans gommer le fait qu'il émane d'un individu particulier. Admettons qu'un extra-terrestre fasse une enquête sur les humains, et constate que, dans une partie de ce monde, nouveau pour lui, il existe une nation, l'Angleterre, dont les quelques habitants qu'il y a vus sont roux. Dans son rapport, il écrit :

(2) J'ai vu quelques spécimens humains de la nation anglaise. Ils étaient roux.

La phrase (2) est-elle plus ou moins objective que la phrase (1) ? La réponse semble couler de source : c'est bien la phrase (2) qui est la plus fidèle à la réalité observée, justement parce qu'elle évite toute généralisation hâtive, et se limite à rapporter le point de vue de l'observateur, explicitement présent dans l'énoncé, à travers le *je*. L'utilisation du verbe *voir* signale en outre le moyen par lequel l'observateur a recueilli l'information qu'il transmet¹ (nous savons qu'il est parti d'un constat visuel). Le fait que l'énonciateur soit explicitement présent dans l'énoncé n'est donc pas forcément un handicap, il peut même, à l'inverse, permettre de fournir des précisions utiles pour rendre compte « objectivement » de la réalité. Qu'est-ce qui peut expliquer alors cette confusion, souvent faite, entre objectivité et impersonnalité ?

Pour répondre à cette question, il faut en venir au deuxième sens mentionné par le *Petit Robert*, à savoir « l'attitude d'esprit d'une personne objective, impartiale ». Le dictionnaire renvoie, cette fois au mot *neutralité*, ce qui peut à nouveau nous induire en erreur, puisque le sens du mot semble conduire l'énonciateur à ne pas prendre parti dans un sens ou dans un autre. Or, en ce qui concerne le scientifique, il arrive qu'il parvienne, à l'issue du processus de recherche, à une conclusion ferme, qui ne correspond donc pas à ce que l'on appelle *neutralité*. En revanche, le renvoi à l'*impartialité* apparaît mieux justifié, malgré la réserve formulée par Raymond Aron mise en exergue, si on la comprend comme une sorte de table rase préalable de ses propres préjugés, et non pas comme le refus de prendre parti au bout du compte : l'impartialité implique la capacité à ne pas avoir de *parti pris* préalable à l'examen des faits ou des données empiriques. Il s'agit donc, autant qu'il est possible – car il est difficile même au scientifique de faire abstraction totalement de ses convictions personnelles – de ne pas fausser la démarche d'enquête menée par des jugements pré-établis. Ces jugements pré-établis, on peut les débusquer parfois dans des formules comportant des présupposés (exemple 3), présentée comme une vérité admise alors qu'elle ne l'est pas :

(3) On le sait, tous les Anglais sont roux.

Mais une autre raison a pu conduire à confondre objectivité et impersonnalité, comme l'illustre l'exemple (4) :

(4) Je pense que tous les Anglais sont roux.

¹ Les langues naturelles utilisent des moyens diversifiés pour préciser la source des informations recueillies. Cette problématique est connue en linguistique sous le nom d'*évidentialité*.

L'utilisation d'un verbe d'opinion à la première personne, dans une telle phrase, signale son caractère subjectif. Le mot *subjectivité*, entendu dans ce sens-là, est bien un antonyme de celui d'*objectivité*, dans la mesure où l'individu qui affirme (4) ne fait qu'exprimer sa propre opinion, sans l'étayer sur des éléments extérieurs à lui. Il en irait autrement si (4) était présenté comme un point de départ, une simple hypothèse soumise à examen.

On peut donc admettre, avec Vermersch (2008, p.161) que « l'objectivité implique d'abord un état de séparation, une mise à distance entre le sujet et l'objet ». Une connaissance sera dite objective si les méthodes par lesquelles elle a été élaborée peuvent être autonomisées du sujet qui la présente ou l'exprime. Cette objectivation recourt à des moyens et des instruments différents selon les disciplines : formalisation mathématique, instrumentation technique permettant le recueil des données, protocoles standardisés, etc. Peu importe alors que le sujet utilise le *je*, le *nous* ou le *on* pour expliquer la démarche mise en œuvre, ou même qu'il semble s'effacer complètement pour mettre en avant la manière dont la démarche est mise en œuvre, c'est bien cette dernière, et elle seule, qui permet d'en garantir, autant que faire se peut, l'objectivité.

C'est ce qu'ont fait, par exemple, les anthropologues linguistes issus de l'école de Boas ou de Sapir, lorsqu'il s'est agi de décrire les langues amérindiennes ; les procédures distributionnelles mises au point portaient moins de postulats théoriques que de la nécessité de trouver une méthode que chaque enquêteur puisse reproduire, de manière à ce que les données puissent être comparées.

Cependant, comme le remarque encore Vermersch (ibid., p.161-162), l'objectivation est plus difficile à garantir dans les sciences humaines et sociales, du fait que « la représentation et la modélisation des phénomènes humains peuvent difficilement s'affranchir du point de vue originel du sujet connaissant ». La démarche de l'ethnologue, qui effectue sa recherche en s'immergeant dans un groupe humain et en pratiquant l'observation participante illustre parfaitement cette difficulté. Il a besoin, pour la nécessité même de son enquête, de s'approcher au plus près des sujets qu'il observe, risquant d'être victime du « paradoxe de l'observateur » tel que l'a analysé le sociolinguiste Labov². En sciences humaines, il faut « faire avec », en acceptant de considérer avec le recul nécessaire certaines des observations effectuées, y compris à travers des démarches outillées ou standardisées. Ceci étant, il ne s'agit là que d'une tendance plus forte que celle que l'on rencontre dans toutes les sciences : la partie *discussion*, telle qu'elle figure dans le plan IMMRaD³ des articles des disciplines expérimentales peut inclure des remarques concernant les biais de l'observation (la manière de procéder de l'expérimentateur pouvant d'ailleurs être l'un d'entre eux). L'objectivation ne se réduit donc pas à l'ensemble des procédés et techniques standardisés utilisés, même si ceux-ci sont nécessaires ; elle comporte forcément une analyse critique portant sur l'ensemble de la démarche de recherche, permettant d'en cerner les limites et les biais, et donc d'établir aussi précisément que possible la nature exacte des résultats obtenus.

3. Le style scientifique : de l'ethos à la systématisation notionnelle

Une fois que l'on s'est dégagé du mythe de l'écriture impersonnelle comme garant de scientificité, il reste à comprendre comment se construit l'*ethos*⁴ scientifique, notion qui renvoie à la manière dont un auteur cherche à se présenter à ses lecteurs à travers le style qu'il utilise. Il

² Une des interprétations de ce paradoxe est que l'analyse du matériau recueilli au cours de l'observation, doit inclure le biais même de la présence de l'observateur (Mouchon (1988).

³ Introduction, Materials & Method, Results And Discussion : il s'agit là du plan type quasiment obligatoire dans les sciences expérimentales.

⁴ Cette notion a été développée en particulier dans les travaux de Maingueneau (2010) et Armossy (2010).

existe bien en effet un style scientifique que l'on peut résumer par les caractéristiques énumérées ci-dessous.

1) L'auteur scientifique *se focalise sur les faits*, et veut généralement mettre en évidence les chaînes causales, ce qui peut aboutir effectivement parfois à « laisser parler les faits », comme le remarquent Latour et Fabbri (1977, p.81), à travers des énoncés tels que *la substance A agit sur la substance B*. Encore faut-il que nous aient préalablement été précisés le cadre de l'observation et la manière dont l'expérimentateur ou l'observateur a mis en œuvre son protocole ; si l'on peut parfois, plus facilement dans certaines disciplines que dans d'autres, se contenter d'une description rapide, c'est que les cadres et les protocoles utilisés peuvent être largement pré-établis et partagés dans certaines communautés de chercheurs ; mais c'est loin d'être le cas dans toutes les disciplines, notamment en sciences humaines et sociales, disciplines dans lesquelles il arrive souvent que l'auteur scientifique ait à préciser les choix méthodologiques qu'il a « personnellement » été amené à effectuer ainsi que le cadre d'observation qu'il a établi ; le fait de se focaliser sur les faits oblige également le chercheur à un compte-rendu minutieux, permettant de vérifier l'existence de ce qu'il affirme à partir de sources fiables ; ce souci du détail et de la « traçabilité » des sources et des données recueillies traduit ce que l'on appelle l'*honnêteté scientifique* ; il a également un rôle fonctionnel pour asseoir la cumulativité nécessaire au progrès de la science.

2) L'auteur scientifique *se présente comme désintéressé, modeste* ; il ne cherche pas à tirer la couverture à lui mais inscrit sa démarche dans le cadre de la communauté de chercheurs à laquelle il appartient ; peu importe évidemment que l'individu empirique soit *effectivement* modeste (bien que cela soit préférable d'un point de vue éthique) ; ce qui importe, c'est qu'il montre qu'il s'inscrit bien, en tant que chercheur, dans une démarche collective ; c'est ce qui a pu expliquer que dans certaines langues-cultures, en particulier en France, se soient développées des formes telles que le *nous* dit académique (dit aussi de modestie), qui viennent parfois compliquer la question du positionnement, voir la section 4.1. ; cette exigence de modestie se traduit aussi par le refus de l'autopromotion, qu'elle se marque à travers l'autocitation systématique, ou par la référence exclusive aux travaux d'un petit cercle de pairs appartenant au même réseau, sur la base d'une logique clanique ; même si ce principe est loin d'être toujours respecté, comme le montre l'enquête instructive d'Olivesi (2007), le chercheur, s'il le transgresse de manière continuelle, risque à terme la disqualification.

3) L'auteur scientifique *se présente comme prudent* ; il évite les généralisations hâtives et s'interroge en permanence sur le degré de validité de ses résultats ; rhétoriquement, il bat sa coulpe parce qu'il n'a pas mis en œuvre la bonne procédure, et souligne lui-même, de manière quasi masochiste, toutes les limites de sa recherche ; cette tendance s'exacerbe à travers la modestie quasi caricaturale de certains titres (*Esquisse de typologie ...*) ou dans les lignes conclusives, soulignant que *la recherche présentée n'est qu'exploratoire, et qu'il conviendra de la valider à travers un plus grand nombre de données*⁵ ; une prudence du même ordre se rencontre également dans les évaluations portées, grâce à des marques linguistiques axiologiques. Ainsi l'auteur scientifique n'écrira pas :

(5) La comparaison des résultats *ne présente aucun intérêt* parce que la modélisation du sillage par le modèle de Helmholtz ne donne que *de très mauvais résultats* au niveau des efforts globaux.

mais plutôt :

⁵ Tout est affaire de dosage, et trop de modestie devient contre-productive, l'auteur scientifique en adoptant un profil trop bas, risque en effet de faire disparaître l'intérêt même de son apport.

(6) La comparaison des résultats *n'est pas probante*⁶ parce que la modélisation du sillage par le modèle de Helmholtz *ne donne pas de bons résultats* au niveau des efforts globaux. (Thèse, Mécanique, Corpus Scientext).

A cette dimension stylistique de la prudence, correspond sur un plan plus général, la posture critique du scientifique, qui refuse les évidences et s'appuie sur une forme de « scepticisme organisé » (Merton, 1949).

4) L'auteur scientifique *se présente comme ayant un projet et un point de vue* sur l'objet analysé ; ce dernier aspect peut sembler en contradiction avec les deux points précédents ; il n'en est rien, puisque, s'il doit se présenter à son lecteur comme modeste et prudent, il a aussi à développer une argumentation sur la base des données recueillies ou des faits analysés ; la question du positionnement est ici essentielle, nous y revenons dans la section suivante.

Enfin, un dernier aspect important caractérise le style scientifique, qui relève davantage d'une nécessité fonctionnelle que de l'*ethos* – même si, en retour, il caractérise également ce dernier : il s'agit de la *précision* et de la *cohérence terminologique et notionnelle* ; s'inscrivant dans un champ disciplinaire particulier, l'auteur scientifique cherche à minimiser le vague de certains concepts, ce qui explique que la définition – et donc le style didactique, parfois jugé pesant par le profane – joue souvent un rôle important dans l'économie du texte (et ce d'autant plus qu'il peut y avoir risque de polysémie, comme c'est le cas en sciences humaines et sociales).

A partir de ces traits dominants, un certain jeu est possible, qui permet à l'auteur de marquer un style personnel. Au moins en sciences sociales et humaines, la variable individuelle n'est pas négligeable, même si les prises de liberté par rapport aux représentations normées de l'écrit scientifique s'observent surtout chez les auteurs confirmés.

4. Marquer son positionnement

La notion de *positionnement*⁷ est essentielle lorsqu'on veut analyser les contraintes de l'écriture scientifique. Le mot est polysémique, mais cette polysémie même est productive parce qu'elle montre la diversité des facettes du concept qu'elle recouvre. Essayons de préciser ces différents sens :

- se positionner, pour un auteur scientifique, c'est d'abord situer une notion, une théorie, une thèse, une hypothèse, etc. dans un certain contexte, historique, théorique, épistémologique ; le positionnement entendu en ce sens permet d'effectuer un *cadrage* mettant en évidence l'intérêt et l'enjeu de la recherche qui va être présentée ; on peut inclure dans cette première acception le *cadrage* personnel, qui peut conduire un auteur à revendiquer son appartenance à une école, un courant théorique, ou encore à marquer sa filiation par rapport à des prédécesseurs ou un glorieux ancêtre ;

- se positionner, c'est aussi, plus banalement, *prendre position* ; le positionnement en ce sens, dans l'écrit scientifique, prend appui sur le *cadrage* (positionnement au sens 1) ; en effet, il ne s'agit jamais de porter des jugements ou des évaluations décontextualisés (faute de quoi on manquerait à la prudence scientifique) mais, à partir d'éléments de contexte, de signaler ses choix épistémologiques, et parfois de se démarquer du point de vue d'autrui ;

- se positionner peut prendre un sens plus complexe, lié au choix du *ton* scientifique adopté, conduisant, pour filer la métaphore, à savoir *placer sa voix*, en se montrant prudent et modeste dans ses assertions et dans l'évaluation de ses résultats tout en signalant de manière suffisamment nette les enjeux de la recherche entreprise, et l'intérêt des résultats obtenus ; là encore, cette forme de positionnement ne prend sens que par rapport au sens 1 du mot *positionnement* ;

⁶ Les italiques dans la citation sont de notre fait.

⁷ Le terme, considéré comme un anglicisme (cf. remarque dans *Le Grand Robert*) est parfois critiqué, mais il est difficile de lui trouver un équivalent.

elle témoigne en effet, de la part de l'auteur scientifique, d'une appréciation fine de la place qu'occupe la recherche qu'il décrit en regard de celles effectuées par ses pairs.

5. La régie du positionnement

Plusieurs problèmes s'enchevêtrent ici : celui de la palette des marques énonciatives, et celui des rôles textuels (Fløttum et al., 2004) que doit assumer l'auteur scientifique durant l'écriture. Le choix de ces rôles, ainsi que la place accordée au lecteur, conditionnent en effet le système énonciatif mobilisé. Ces rôles ont été présentés par différents auteurs, en particulier Fløttum (2004), Rastier (2005), Fløttum et al. (2006). En partant de la classification de Fløttum (2004), on peut rappeler les trois rôles principaux assumés par l'auteur scientifique :

- le rôle du *chercheur* qui fait des hypothèses, analyses, compare, etc. ; référence est faite aux sources et aux données, ainsi qu'à la démarche mise en œuvre ; la dimension épistémique qui est ici fondamentale ;

- le rôle du *guide* qui annonce son plan, effectue les renvois d'une partie à l'autre de son texte, mobilisant des formules métatextuelles du type : *dans ce qui suit, dans le chapitre IV, dans un premier temps, nous verrons*, etc. ; là encore cet aspect s'inscrit dans l'*ethos* : l'auteur guide son lecteur, mais il lui montre aussi qu'il sait où il va, dessinant ainsi la figure d'un auteur qui a un projet affirmé ;

- l'auteur *argumentateur* prend position et présente ses choix (*nous choisissons de...*) ; il affirme, conteste en modulant ses affirmations grâce à des modalisateurs verbaux (*semble-t-il*), ou adverbiaux (*évidemment, probablement, à première vue ...*) ; il signale aussi le fait qu'une assertion relève de sa propre manière de voir, à travers des formules introductrices de « modalisation en discours second » (Authier-Rewuz, 1992) ou d'opinion forte (Borillo, 2004) comme *selon nous, de notre point de vue*.

Mais quel que soit le rôle assumé, la dimension dialogique est essentielle, et elle se marque à différents niveaux. L'auteur s'adresse au lecteur à travers un système de marques variées : des infinitifs jussifs, qui concernent en particulier les renvois aux figures, tableaux concourant au système de la preuve (*voir tableau 1*), l'adresse au lecteur grâce au *on* + futur (*on pourra se reporter à Daladier (1999c)*, ou – plus rarement dans l'écrit scientifique – par la lexicalisation (*le lecteur aura compris l'intérêt de cette démarche*).

5.1. L'emploi des pronoms personnes 'je', 'nous', 'on'

Au plan de l'énonciation, le dialogisme se traduit par la mobilisation de pronoms personnels diversifiés, dont le fonctionnement dans l'écrit scientifique est assez complexe en français. Si l'on prend par exemple le cas du *nous*, il peut renvoyer selon les cas :

- à l'auteur (*nous académique*)⁸

- à l'auteur et son ou ses co-auteurs (il s'agit alors d'un vrai pluriel)

- à la communauté spécifique de chercheurs dans laquelle s'inclut l'auteur ;

- à l'auteur et à son lecteur, par exemple lorsqu'il s'agit de l'appeler à vérifier un résultat (*comme nous pouvons le constater sur la figure 1*), ou encore à travers les incises à fonction de rappel ou de renforcement (*nous l'avons vu*).

- dans des cas plus rares à une communauté plus large, voire à l'ensemble des humains.

Le cas du *on* est plus complexe encore, il a été bien résumé dans l'ouvrage de Fløttum et al. (2008), à travers le tableau reproduit ci-dessous :

⁸ Rappelons qu'avec le *nous académique* l'accord en genre s'effectue, si l'auteur est une femme, et que le singulier est de rigueur.

Valeurs de ON	Ensemble référentiel visé	Correspondant à
ON1	Auteur(s)	<i>je/nous</i>
ON2	Auteur(s) + lecteur(s)	<i>Je/nous</i> (je/nous + les lecteurs)
ON3	Auteur(s) + communauté discursive limitée	<i>Je/nous+ vous</i> (je/nous+mes collègues)
ON4	Auteur(s) + communauté « non limitée »	<i>Je/nous + tout le monde</i>
ON5	Lecteurs (s)	<i>vous</i> (les lecteurs)
ON6	Autre(s)	<i>il(s)/elle(s)</i> (les autres chercheurs)

Fig. 1 Les valeurs du ON dans l'article de recherche selon Fløttum et al. (2008)

Cette plasticité du *on* en français est originale et permet à l'auteur d'articles scientifiques, d'endosser des rôles textuels différents, intégrant ou non le lecteur et la communauté de discours propre à un champ de recherche particulier. Malgré ou à cause de sa flexibilité, l'utilisation du *on* est parfois délicate : l'abus du *on* 1 (*on partira d'un constat ...*) ou du *on* 2, mobilisé dans des formules telles que *on voit (bien) que* peut parfois contribuer au discours d'importance en produisant ce ton de l'évidence que dénonçait Bourdieu (1982, p. 218). Les observations faites à partir de corpus montrent que l'inclusion du lecteur et de la communauté de discours (*on* 3) représente le cas le plus fréquent, ce qui se traduit, dans l'argumentation par l'usage de formules telles que *on pourrait objecter que*. Le dialogisme concourt également à l'argumentation, à travers la combinaison des marques personnelles avec des verbes de choix, d'accord ou de désaccord (*on ne suivra pas ici le point de vue selon lequel ... on admettra que ...*).

Le cas du *je* est apparemment plus simple : il peut représenter – rarement – l'individu empirique qui occupe la place d'énonciateur, par exemple lorsqu'il s'agit de revenir sur un élément biographique personnel qui a motivé la recherche, ou bien correspondre à un *je* auteur, au même titre que le *nous* académique.

Quelques règles de bon sens s'imposent donc à l'auteur dans le maniement des pronoms personnels dans l'écriture scientifique : éviter de combiner dans un même écrit le *je* auteur et le *nous* académique, puisqu'il s'agit de formes désignant la même instance (la combinaison *je* individu empirique et *nous* académique est parfois possible) ; utiliser le *on* dans la diversité de ses emplois possibles en évitant le suremploi du *on* 1 et du *on* 2. Le choix de privilégier le *je* auteur ou le *nous* académique reste un point laissé à l'appréciation des auteurs, même si le *je* auteur, malgré des évolutions récentes, reste assez minoritaire dans les écrits scientifiques, et n'est pas du tout d'usage dans certaines disciplines, en raison d'une conception sans doute mal comprise du « tabou du moi ».

5.2. L'emploi des marqueurs d'attitude

Les données analysées à partir d'une étude (Grossmann *et al.*, à paraître) effectuée sur un corpus d'articles scientifiques en sciences humaines, dans dix disciplines comportant 500 articles et environ 5 millions de mots, sous-ensemble du corpus Scientext a permis de mieux cerner l'utilisation des adverbiaux d'attitude dans l'écrit scientifique. Sous cette dénomination, nous avons regroupé des marqueurs qui ont des valeurs sémantiques et des fonctions pragmatiques diverses, mais qui ont en commun de fonctionner comme des adverbes de phrases marquant le point de vue de l'énonciateur. La figure 2 illustre quelques-unes de leurs fonctions dans le discours scientifique.

Axiologiques, modaux, évaluatifs, marqueurs d'évidence, souligneurs	Limitatifs, perspectivants, approximatifs, généralisants	Dénommatifs et adverbess d'opinion forte
<i>A juste titre, à tort, à bon escient, à raison Sans conteste, si possible, sans doute De manière paradoxale, curieusement ... Visiblement, à l'évidence, de toute évidence Avant tout</i>	<i>Jusqu'à un certain point, dans une certaine mesure, à première vue, Dans l'ensemble, pour l'essentiel, en partie, en grande partie, dans une large mesure, grosso modo, globalement... En général, habituellement, de manière générale...</i>	Dénommatifs (métaling.) : <i>Honnêtement, à dire vrai, si l'on peut dire, stricto sensu, pour ainsi dire</i>
		Opinion forte (Borillo, 2004-) <i>Selon moi, à mon avis, à mes yeux, à mon sens</i>

Fig. 2 Valeurs et fonctions des marqueurs d'attitude dans les articles scientifiques

Les différents marqueurs se spécialisent fréquemment dans des fonctions textuelles spécifiques : *en général* ou *d'une manière générale* est souvent utilisé pour le guidage du lecteur, en en lui offrant une vue synthétique avant ou après un développement particulier. Les approximatifs ont souvent une fonction d'atténuation tandis que les marqueurs d'évidence servent à renforcer une affirmation dans le texte. La fonction de positionnement la plus nette est assumée par les adverbess d'opinion forte (*selon moi* – ou *selon nous*). Mais les axiologiques, modaux, évaluatifs, limitatifs et perspectivants permettent également d'indiquer la manière dont l'auteur se positionne par rapport à une assertion.

Nous avons procédé à un calcul de spécificité de ces adverbiaux dans le corpus d'articles scientifiques, en comparaison avec un corpus de français général de 120 millions de mots (comportant des écrits littéraires, journalistiques, des discours oraux et des sous-titres de films). Le calcul du ratio (fréquence relative dans les articles scientifiques/ fréquence relative dans le corpus de contraste) a permis de confirmer la surreprésentation d'un certain nombre de ces marqueurs : sont très spécifiques des marqueurs dénommatifs tels que *stricto sensu*, des généralisants comme *de manière* ou *de façon générale* ; certains approximatifs tels que *pour une large* ou *une bonne part, dans une certaine mesure, dans l'ensemble, d'une manière générale* ; des limitatifs tels que *à première vue, d'une certaine manière*. Ne sont pas spécifiques de l'écrit scientifique des marqueurs modaux tels que *bien sûr, si nécessaire, sans doute ou sans nul doute* ; des marqueurs d'évidence ou de renforcement : *de toute évidence, bien entendu* ; certains approximatifs tels que *en gros* ou *à la limite*.

Cette étude confirme l'importance, déjà soulignée par d'autres auteurs (Hyland, 1998), de la modalisation et d'autres formes de négociation avec le lecteur, ce que recouvre le terme anglais *hedging*, correspondant à des stratégies d'euphémisation ou de mitigation. L'utilisation contrôlée de marqueurs spécifiques contribue à construire une figure d'auteur correspondant à l'*ethos* scientifique décrit dans la section 2 : mesuré, modeste, pesant ses mots.

5.3. Les variations du positionnement

Plusieurs facteurs contribuent à faire varier la manière dont s'effectue le positionnement dans l'écrit scientifique : le genre textuel (article, thèse, communication à l'aide de présentations ou autres) ; à l'intérieur même de chacun de ces genres textuels, des distinctions plus fines peuvent être opérées, par exemple selon que l'on a affaire à un article théorique, à article présentant les résultats d'une expérimentation, ou appuyé sur des données empiriques ; la discipline ou le champ disciplinaire sont également des facteurs non négligeables de variation. Les études ont montré que certaines disciplines (par exemple l'économie) sont plus que d'autres l'objet de débats voire de polémiques. La variation selon le degré d'expertise, ou même selon l'individu

auteur représentent également des éléments importants. Dans ce qui suit, je me contenterai d'illustrer rapidement deux aspects : la variation disciplinaire et celle qui est liée au degré d'expertise.

5.3.1. Les variations disciplinaires

A partir d'une étude (Grossmann *et al.*, 2009) portant sur 100 articles dans deux disciplines, en économie et en linguistique, il apparaît qu'on trouve deux fois plus d'occurrences en économie qu'en linguistique de marques de positionnement par filiation, du type *s'inscrire dans la lignée de X, s'appuyer sur les travaux de Y, se fonder sur la méthode développée par Z*. Le cadrage par appartenance revendiquée à un courant ou à une école est également beaucoup plus fréquent et plus net chez les économistes que chez les linguistes. En économie, il apparaît essentiel de se positionner explicitement par rapport aux pairs. Une explication possible est que les économistes ont besoin d'importer plus systématiquement que les linguistes des modèles d'analyse ou des méthodes pour traiter le type de données qui est le leur.

Un autre aspect intéressant est d'examiner les différences dans le marquage des opinions, des intentions, ou de l'évaluation. Dans une étude portant sur trois disciplines (linguistique, psychologie cognitive et sociale, sciences de l'éducation) des verbes de positionnement impliquant des choix ou le marquage d'intentions, Tutin (2010) constate ainsi que la linguistique marque davantage le positionnement (au sens 2 explicité dans la section 3, c'est-à-dire le marquage de la position personnelle de l'auteur) que les deux autres disciplines. En sciences de l'éducation et en psychologie cognitive, au moins dans le corpus pris en compte (3x20 articles), davantage que l'explicitation des choix et des intentions, c'est celle de la démarche mise en œuvre qui est explicitée ; en psychologie cognitive, le détail du protocole expérimental est décrit ce qui n'est évidemment pas le cas dans les disciplines qui ne mobilisent pas une telle démarche. En fonction de l'état d'avancement scientifique des disciplines, mais aussi du plus ou moins grand consensus sur un cadre théorique préalable, les critères de scientificité et d'évaluation varient. La créativité et la cohérence du raisonnement semblent davantage valorisées en linguistique, tandis que la justification de la démarche en sciences de l'éducation, ou l'examen de la validité des preuves en psychologie cognitive prennent le pas sur la créativité. Tutin (2010) souligne par ailleurs que, quelle que soit la discipline, les verbes exprimant un fort positionnement (*penser, soutenir...*) sont peu fréquents, et quand ils sont utilisés, l'auteur a tendance à les modaliser (*on peut penser que*).

5.3.2. Les variations selon le degré d'expertise

Une intéressante étude de Fløttum et Thue Vold (2010) concernant les jeunes chercheurs montre que ceux-ci utilisent fréquemment le *nous* auteur, assez rarement le *on* et très peu le *je*. Parmi les trois rôles présentés au début de la section 4, c'est le rôle du chercheur qui est privilégié, avec une faible présence de l'argumentation et de l'évaluation. Plus surprenant, le rôle de *guide* textuel apparaît assez peu au fil du texte à travers les marques verbales, alors qu'il se manifeste à travers la présentation de la structuration textuelle, généralement très explicite, notamment grâce à l'annonce du plan. En résumé, l'*ethos* des jeunes chercheurs projette l'image du chercheur sérieux, mettant au premier plan l'objet de la recherche, la dimension dialogique et argumentative restant en revanche assez faible. Cela s'explique sans doute par des raisons sociologiques, l'auteur ne se sentant pas encore, à ce stade, suffisamment « autorisé » pour prendre des positions fermes et évaluer ses pairs. Boch et Grossmann (2002) avaient déjà souligné le fait qu'il fallait éviter de proposer trop vite un modèle « expert » d'écriture scientifique aux apprentis chercheurs, le recours à certaines stratégies rhétoriques n'étant possible qu'à partir d'un certain degré non seulement d'appropriation des connaissances théoriques, mais aussi

de légitimité dans le champ de recherche. Il semblerait cependant intéressant, au cours de la formation des étudiants de master et des doctorants, d'insister davantage sur la dimension dialogique et argumentative, en montrant qu'elle permet au lecteur de mieux cerner les enjeux de la recherche qu'on lui soumet.

6. Conclusion

Nous avons voulu rappeler que la construction de l'objectivité scientifique et le positionnement ne sont nullement contradictoires, mais présentent deux aspects complémentaires dont l'écriture scientifique porte la trace. L'objectivité scientifique se construit sur deux plans :

- le premier est fondamentalement lié à la démarche de recherche elle-même, à travers l'explicitation des éléments de preuves fournis, et la volonté d'objectivation de la démarche mise en œuvre (refus des généralisations hâtives, respect des données) ;
- le second ressortit plus directement du style scientifique – si l'on veut bien y intégrer les remarques formulées sur l'*ethos* : prudence dans les affirmations, souvent modalisées, focalisation sur les faits, ce qui ne présuppose nullement l'effacement énonciatif, contrairement à ce que prétend une certaine doxa.

Le positionnement, qui inclut la dimension dialogique et argumentative, est tout aussi essentiel. Il concourt à mieux définir les zones de prise de risque scientifique, tributaires de choix personnels ; il aide lui aussi, par l'explicitation même des choix qu'il implique, à établir l'objectivité. En outre, parce qu'il associe le lecteur à la démonstration, en signalant les enjeux et les limites du travail réalisé, il permet que se construise une démarche cumulative intégrant les avancées réalisées en regard des apports des chercheurs précédents ainsi que les prolongements possibles de la recherche effectuée.

Bibliographie

Amossy, R., *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, 2010, Paris, P.U.F.

Authier-Revuz, J., « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'Information Grammaticale*, n° 55, 1992, p. 38-42.

Borillo, A., « Les « adverbes d'opinion forte » selon moi, à mes yeux, à mon avis... : point de vue subjectif et effet d'atténuation », *Langue française*, n°142, 2004, p.3-40.

Bourdieu, P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

Fløttum, K., « La présence de l'auteur dans les articles scientifiques : étude des pronoms *je, nous et on* » in Auchlin, A. Roulet, E. & Adam J.-M. (dir.), *Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy Roulet*, Québec, Nota bene, 2004, p.404-414.

Fløttum, K., Dahl, T. & Kinn, T., *Academic Voices. Across languages and disciplines*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2006.

Fløttum, K. et Thue Vold, E., « L'éthos auto-attribué d'auteurs-doctorants dans le discours scientifique », *Lidil*, n°41, 2010, p.41-58.

Grossmann, F., Tutin, A. & Garcia da Silva, P., « Filiation et transferts d'objets scientifiques dans les écrits de recherche », *Pratiques*, n°143/144, 2009, p.187-202.

Grossmann F., Tutin A., & Augustyn, A., « Les marqueurs polylexicaux d'attitude dans l'écrit scientifique », in *Actes du colloque international « Approches théoriques et empiriques en phraséologie »*, Nancy, 11 et 12 décembre 2014, à paraître.

Hyland, K., *Hedging in Scientific Research Articles*, Amsterdam, John Benjamins, 1998.

Fløttum, K., Jonasson, K. & Norén, C., *On pronom à facettes*, Paris, Duculot, 2008.

Latour B., Fabbri, P., « La rhétorique de la science : 'pouvoir' et 'devoir' dans un article scientifique », *Actes de la recherche en science sociales*, 13, 1977, p.81-95.

Maingueneau, D., « Les discours universitaires entre appareils et discours constituants », in Defays, J.-M., Englebert, A. (dir.) *Principes et typologie des discours universitaires*, Paris, L'Harmattan, 2010, p.85-95.

Merton, R. K., « The Normative Structure of Science » in Storer, N.W. (dir.) *The Sociology of Science*. Chicago : University of Chicago Press, 1973 [1949 1^{ère} éd.], p.267-278.

Mouchon, J., « A propos de la notion de "paradoxe de l'observateur" en sciences humaines », Semen, [En ligne], n°2, 1985, mis en ligne le 04 juin 2007, consulté le 18 septembre 2016, URL : <http://semen.revues.org/3614>

Olivesi, S., *Référence, déférence. Une sociologie de la citation*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Rastier, F., « Pour une sémantique des textes théoriques », *Revue de sémantique et de pragmatique*, n°17, 2005, p.151-180.

Rinck, F., « L'analyse linguistique des enjeux de connaissance dans le discours scientifique. Un état des lieux », *Revue d'anthropologie des connaissances*, Vol 4, n° 3, p.427-450.

Tutin, A., « Dans cet article, nous souhaitons montrer que... Lexique verbal et positionnement de l'auteur dans les articles en sciences humaines », *Lidil*, n°41, p.15-01.

Vermersch, D., « De l'objectivation scientifique à la recherche finalisée : quels enjeux éthiques ? », *Natures Sciences Sociétés*, n°16, 2008, p. 159-164.